

BOURSES DU FONDS LES AMIS DE L'ART

Description:

Depuis plus de 50 ans, le **Fonds Les Amis de l'Art** a pour objectif de promouvoir le rayonnement des arts. Il vise à soutenir les étudiants engagés dans les disciplines suivantes :

- la musique;
- les études cinématographiques;
- l'histoire de l'art.

Le Fonds Les Amis de l'Art octroie plusieurs bourses, sous réserve de disponibilité des fonds :

- régulières (1000 \$);
- Trois bourses spéciales (1250 \$) :
 - musique : Bourse **Serge-Garant**;
 - histoire de l'art : Bourse **René-Payant**;
 - études cinématographiques : Bourse **Francis-Mankiewicz**.

Critères d'admissibilité:

- Être citoyen canadien ou immigrant reçu.
- ET
- Être inscrit à l'Université de Montréal dans l'une des disciplines ci-dessus mentionnées.

Plus spécifiquement, pour les bourses René-Payant (histoire de l'art) et Francis-Mankiewicz (cinéma) :

- Être inscrit au 2^e cycle et avoir réussi un minimum de 18 crédits.
- Avoir obtenu la meilleure note du département dans son secteur, histoire de l'art ou études cinématographiques

Les dossiers sont sélectionnés à partir des notes inscrites au bulletin et, le cas échéant, du dossier global de l'étudiant, puis transmis au comité d'attribution du Fonds les Amis de l'art en novembre.

Les résultats sont annoncés publiquement en décembre.

Information

N.B. Les informations concernant les critères d'admissibilité et procédures pour les bourses offertes aux étudiants de musique sont accessibles sur le site de la Faculté de musique :

<http://www.musique.umontreal.ca/>